

ORADOUR- SUR- GLANE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2024 A 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte rendu de la séance du 17 octobre 2024**
3. **Hommage à Monsieur Jean BALLOT au travers d'une minute de silence**
4. **Délibérations**
 - Fixation du nombre d'adjoints au Maire
 - Election des adjoints au Maire
 - Tableau du Conseil municipal
 - Délégation aux adjoints
 - Remplacement de Monsieur Jean BALLOT : Communauté de communes (4eme commission Politique de l'eau, 5eme commission Travaux déchets), commissions communales et Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - Création d'une commission de travail « Projet Maison de la Prade »
 - Budget principal 2024 : délibération modificative numéro 2
 - Admission en non-valeur (créances irrécouvrables pour des repas à la cantine scolaire 2019 et 2020 : deux débiteurs concernés) : montant des non-valeurs 1 153,00 €
 - Demandes de subventions exceptionnelles : USO Basket et Pétanque Radounaude
 - Politique Enfance/Jeunesse : Autorisation de solliciter des devis associés à des demandes de subventions (auprès de la CAF notamment) et de prendre attache auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Vienne pour la faisabilité de :
 - l'installation d'un système de protection solaire extérieur à la crèche
 - l'acquisition d'un jeu extérieur pour la crèche Brin d'Eveil
 - Autorisation préalable pour procéder à l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 en application de la réglementation en vigueur
 - Création d'un poste de rédacteur territorial au 1^{er} janvier 2025 suite à inscription sur liste d'aptitude pour l'accès au grade au titre de la promotion interne
 - Recrutement d'un adjoint technique à temps non complet
 - Vente de terrain « Les Carderies – Les Garennes » : fixation du prix de vente de la parcelle communale cadastrée section AV 246
 - Recensement des biens de section pour lancer une procédure d'aliénation afin d'intégrer ces biens dans le domaine privé de la commune
 - Terrain Rouilhac près des ruines : décision d'acquisition en vue de l'implantation d'une œuvre dénommée « Paper bomb », œuvre de l'artiste allemande Nessi Nezilla, offerte à la Ville d'Oradour-sur-Glane le 10 juin 2025
 - Aménagement de l'Avenue du 10 juin : sécurisation au travers de l'abattage des arbres menaçant la sécurité, plantations nouvelles et aménagements
5. **Rapports des commissions : Finances, Travaux, Affaires scolaires et sociales, Urbanisme, Mémoire et Culture, Vie associative**
6. **Questions diverses**

Date de convocation : 21 novembre 2024

Le Maire,
Philippe LACROIX

